



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

#### **ADRESSE : 329 RUE D'ONTARIO**

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 5 avril 2022 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande d'usage conditionnel concernant le règlement numéro 1858 relatif aux usages conditionnels, à savoir :

- Demande numéro 2022-010 ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 798 585 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 329 rue d'Ontario, que l'usage « 2<sup>e</sup> log – Logement supplémentaire » soit autorisé.

Conformément aux décrets et arrêtés ministériels en vigueur dans le cadre de la COVID-19, cette demande est également assujettie à une consultation écrite d'une durée de 15 jours. En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure peut, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 24 mars 2022, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante:

#### **Demande d'usage conditionnel – Consultation écrite**

Hôtel de Ville

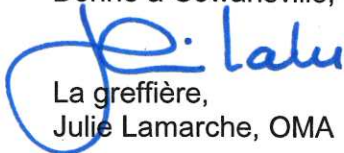
a/s Service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement

220, place Municipale

Cowansville (Québec) J2K 1T4

Ou par courriel : [urba@ville.cowansville.qc.ca](mailto:urba@ville.cowansville.qc.ca)

Donné à Cowansville, ce 9 mars 2022.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA